



PRESTATIONS PÔLE PRÉVENTION TECHNIQUE

Risques chimiques

ANALYSE DES RISQUES, FICHE DE
DONNÉES DE SÉCURITÉ, AMIANTE...

Ergonomie

ÉTUDES DE POSTES

Métrologie

MESURES SONORES, LUMIÈRE,
POUSSIÈRES...

Formations

SST, ÉVACUATION INCENDIE,
DÉFIBRILLATEURS

Construire votre prévention

LE PÔLE PRÉVENTION TECHNIQUE

Le rôle du pôle prévention technique est de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation, de conseiller les employeurs et de former les salariés.

Les préventeurs contribuent également au repérage des risques professionnels et à l'identification des besoins en matière de santé et de sécurité au travail.

Il se compose de :

- un IPRP Risque Chimique (Responsable du pôle)
- un IPRP Ergonome (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)
- une Conseillère en prévention
- un Formateur SST habilité par l'INRS

L'IPRP Risque Chimique (Ingénieur chimiste) encadre le pôle de prévention technique et apporte son expertise scientifique en chimie afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. Après avoir identifié les risques professionnels, il les évalue puis propose des solutions de prévention.

L'IPRP Ergonome analyse les problématiques soulevées par le médecin du travail et recherche des solutions permettant une réduction maximale de l'exposition aux risques professionnels.

La Conseillère en prévention vous aide dans les domaines de prévention et vous informe des différentes obligations réglementaires en santé au travail.

Enfin, le Formateur organise pour vos salariés des sessions portant sur le Sauvetage Secourisme du Travail (SST), l'évacuation/incendie et la manipulation de défibrillateur.

Notre équipe d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels est là pour vous conseiller et pour vous accompagner.

N'hésitez pas à les contacter au 01 64 87 66 63 ou par email à dammarie.les.lys@sistbtp77.fr

Toutes les prestations proposées par le pôle prévention technique sont comprises dans le montant de votre cotisation.

Risques chimiques



L'IPRP Risques Chimiques (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) vous accompagne et vous conseille dans la gestion des risques chimiques. Il intervient sur :

L'INVENTAIRE DES PRODUITS CHIMIQUES

Inventaire des produits chimiques avec décomposition jusqu'à la substance (classification, VLEP associée...).

LE STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Mise en place d'un stockage correct des produits chimiques dans l'entreprise. Vérification de l'adéquation des paramètres suivants :

- la quantité des produits stockés,
- la présence de produits volatiles, inflammables ou incompatibles entre eux,
- la ventilation,
- la charge des emballages,
- la stabilité des produits et des emballages aux variations de température, aux rayonnements...

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accompagnement des utilisateurs dans la mise en conformité des fiches de données de sécurité.



L'ANALYSE DES RISQUES

- Évaluation du risque chimique au poste de travail (*Score HRP sur la santé, l'incendie et l'environnement*).
- Proposition d'un plan d'actions de réduction des risques pour chaque situation à risque (*couple produit chimique/tâche de travail*) suivant les principes généraux de prévention.
- Suivi et mise à jour annuelle : mise à jour des inventaires, synthèse des actions menées et mise à jour du rapport d'évaluation du risque chimique.

LE RÈGLEMENT CLP

Classification des substances et des mélanges.

LE CONTRÔLE DES VENTILATIONS

Contrôles afin de vérifier les bonnes conditions d'aération des lieux de travail.

L'ÉVALUATION QUALITATIVE

Pour certains risques chimiques, une évaluation qualitative permet d'obtenir une estimation du risque présent sur le poste du travail. Il est possible de réaliser une évaluation qualitative en observant le salarié à son poste afin d'estimer le niveau de risque qui se trouve dans les ateliers (ex. fumées de soudage).

LE PLOMB, LA SILICE ET AUTRES PRODUITS

Accompagnement sur la problématique du plomb, de la silice et d'une large gamme de produits chimiques.

Amiante

L'IPRP Risques Chimiques vous conseille sur :

- les caractéristiques et propriétés de l'amiante,
- les effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante,
- les produits ou procédés de substitution de l'amiante,
- la réglementation du travail sur :
 - L'interdiction,
 - La protection des travailleurs,
 - Les dispositions relatives à la surveillance médicale,
 - La traçabilité des expositions et l'information personnelle des travailleurs,
 - La formation à la sécurité du personnel sur leur poste de travail.

- les moyens de protection collective,
- les équipements de protection individuelle,
- les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante (niveaux d'empoussièrement et les procédures de contrôle),
- la rédaction des notices de poste,
- l'établissement du mode opératoire relatif à la Sous-Section 4,
- les procédures de décontamination des déchets et des équipements,
- les exigences réglementaires relatives à l'élimination et au transport des déchets amiantés.



L'IPRP Ergonome (Intervenant en Prévention de Risques Professionnels) du SIST BTP Seine et Marne vous propose ses services sur les problématiques liées à l'ergonomie.

OBJECTIFS

- Adapter vos postes de travail à la physiologie humaine en tenant compte des contraintes et exigences de production.
- Intégrer les données ergonomiques des situations de travail dans l'aménagement des postes ou dans la conception de nouveaux locaux ou de nouvelles organisations.
- Identifier des équipements de travail adaptés aux situations (moyens de manutention, mobiliers, équipements de protection ...).

QU'EST-CE QUE L'ERGONOMIE ?

Suivant la définition de l'ANACT, l'ergonomie rassemble des connaissances sur le fonctionnement de l'homme en activité afin de l'appliquer à la conception des tâches, des machines, des outillages, des bâtiments et des systèmes de production.

L'ergonomie est « l'étude scientifique de la relation entre l'homme et ses moyens, méthodes et milieux de travail ». Son objectif est d'élaborer, avec le concours des diverses disciplines scientifiques qui la composent, un corps de connaissances qui dans une perspective d'application, doit aboutir à une meilleure adaptation des moyens technologiques de production, et des milieux de travail et de vie à l'homme.

LES ÉTAPES D'UNE INTERVENTION

1. Analyse de la demande pour définir vos besoins et organiser l'intervention.
2. Observation de l'activité pour identifier l'ensemble des contraintes et exigences de la situation de travail.
3. Recherche de solutions techniques, organisationnelles et humaines avec les salariés et leurs responsables.
4. Présentation des propositions à l'employeur et au médecin du travail.
5. Recherche des aménagements auprès des fournisseurs et organisation d'essais.
6. Recherche d'aides financières (CPAM, DRTEFP, Fonds Européens, AGEFIPH...).
7. Accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi des actions.





OBJECTIFS

- Faire une estimation des ambiances thermiques, lumineuses, sonores...
- Analyser les données et administrer des conseils
- Apporter des améliorations sur le poste de travail

LES DIFFÉRENTES MESURES PROPOSÉES

Bruit :

Mesure du niveau de bruit moyen et maximal

Dosimètre, sonomètre



Lumière :

Mesure de luminosité

Luxmètre



Ambiance thermique :

Mesure de températures et hygrométrie

Thermomètre d'humidité relative



Vitesse de l'air :

Contrôle des ventilations

Débitmètre



Vibrations :

Mesure de vibrations biomécaniques

Vibromètres



Poussières :

Mesure de poussière, la fumée, les vapeurs et les brouillards.

DustTrak



LES ÉTAPES

1. Analyse de la demande et élaboration d'un plan de mesurage en fonction des activités et du mesurage à effectuer.

2. Réalisation des mesurages par un Intervenant en Prévention de Risques Professionnels sur le lieu de travail.

3. Restitution des résultats obtenus et des conclusions dans un rapport, et présentation à l'entreprise.

4. Accompagnement et conseils en cas d'adaptation du poste de travail ou d'ajustements techniques.

Accompagnement méthodologique

AIDE À LA RÉDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

Le Document Unique (DU) a pour but d'évaluer les risques auxquels sont exposés les salariés à leur poste et sur leur lieu de travail.

Toute entreprise est tenue de l'élaborer et de le mettre à jour tous les ans.

La Conseillère du pôle de prévention technique peut vous apporter une aide à la rédaction du DU.

CONSEILS PRATIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

La Conseillère en prévention donne des conseils pratiques et réglementaires aux nouveaux adhérents et aux entreprises qui en font la demande : rappel des obligations de l'employeur en matière de santé au travail, réglementation à propos des EPI, informations sur les affichages obligatoires et la prévention incendie etc.

AIDE À L'ÉLABORATION DE LA FICHE D'ENTREPRISE

Le médecin du travail peut déléguer l'élaboration de la fiche d'entreprise à un membre du pôle prévention technique.

Sensibilisations en entreprise (à la carte)

Le SIST BTP Seine et Marne organise des journées ou demi-journées de sensibilisation chez les adhérents qui en font la demande comme par exemple sur :



LE RISQUE ROUTIER

Somnolence, distance de sécurité, téléphone au volant, vitesse, alcool, chargement...

Parcours avec lunettes «alcoolémie» déformantes.

L'ERGONOMIE

TMS (Troubles Musculo Squelettiques), port de charges, travail sur écran...

Notre équipe pilotée par notre ergonome peut intervenir sur demande dans votre entreprise.

LES ADDICTIONS

Alcool, cannabis, jeux, cigarettes...

Notre équipe pilotée par notre infirmier addictologue peut intervenir sur demande.

LE PORT DES EPI

(Équipements de Protection Individuelle)

Rappel des obligations légales pour l'employeur et pour les salariés, information et messages de prévention.

Formation Sauvetage Secourisme du Travail

(habilitation INRS)



OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir face un accident en utilisant les gestes qui sauvent
- Mettre en application ses aptitudes en matière de prévention dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de ses procédures

LE PROGRAMME

1. La fonction du SST dans la santé et la sécurité au travail
2. Les bonnes réactions face à une situation d'accident :
 - Protéger
 - De protéger à prévenir
 - Examiner
 - Faire alerter
 - De faire alerter à informer
 - Secourir



LE MATÉRIEL

- 3 mannequins, matériel de simulation d'accident
- Défibrillateur automatisé externe

DOCUMENT ET CERTIFICAT

- Remise d'un livret «mémo» reprenant les points abordés pendant la formation
- Remise d'un certificat de sauveteur secouriste du travail

Formation Incendie/Évacuation



OBJECTIFS

- Informer et former les salariés à la prévention incendie
- Dispenser des formations pratiques et appropriées à la fonction des salariés en tenant compte de l'environnement de travail
- Intégrer la nature des risques encourus et l'activité (matériaux, processus, horaires...)

LE MATÉRIEL

- Extincteurs
- Masques individuels
- Bouteilles de gaz
- Machines à fumée
- Sirènes
- Générateur de flamme

LE PROGRAMME

1. Théorie : réglementation, prévention et lutte contre l'incendie
2. Mise en pratique en situation réelle : manipulation des extincteurs, mise en situation face à un feu...
3. Théorie liée aux fumées
4. Études des scénarios d'évacuation, mise en pratique



SIST BTP SEINE ET MARNE

Service interentreprises de Santé au Travail

SIST BTP - Dammarie-les-Lys

200 rue de la fosse aux anglais
77190 Dammarie les Lys
Tél. 01 64 87 66 63
Fax. 01 64 87 66 76

SIST BTP - Nemours

2 rue des rochers gréau
77140 Saint-Pierre les Nemours
Tél. 01 64 45 92 60
Fax. 01 64 45 79 50

SIST BTP - Meaux

3 rue Aristide Briand
77100 Meaux
Tél. 01 60 09 80 46
Fax. 01 60 09 80 47